

Synthèse de l'état d'avancement des activités du comité de contact des ISC de l'UE

Octobre 2014

Groupes de travail et réseaux
Groupe de travail sur les Fonds structurels VI
Groupe de travail sur les activités dans le domaine de la taxe à la valeur ajoutée
Groupe de travail conjoint sur les activités d'audit
Réseau concernant les rapports des ISC nationales relatifs à la gestion financière des fonds de l'UE
Réseau d'experts dans le domaine agricole
Réseau sur l'audit des politiques budgétaires
Réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020»
<i>Task force</i> sur les tâches et les rôles du contrôle externe public à la lumière des évolutions récentes en matière de gouvernance économique de l'Union européenne
<i>Task force</i> sur les normes comptables européennes pour le secteur public dans les États membres de l'UE

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Groupe de travail sur les Fonds structurels VI
Objectif/Mandat	En 2013, le comité de contact a chargé le groupe de travail sur les Fonds structurels de poursuivre ses travaux et de réaliser un audit parallèle sur l'«analyse des (types d')erreurs affectant les marchés publics au niveau de l'UE et des États membres dans le cadre des programmes relevant des Fonds structurels».
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	Le groupe de travail a arrêté un plan d'enquête et un calendrier communs. Les travaux effectués sur le terrain dans le cadre de l'audit parallèle ont commencé en mai 2014. Les rapports par pays des membres du groupe de travail doivent être achevés pour la fin décembre.
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	http://www.eca.europa.eu/sites/cc/en/Pages/WorkingGrouponStructuralFunds.aspx
Activités de l'année 2014 (réunions, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • 20 et 21 janvier: réunion du groupe restreint consacrée à l'élaboration du plan d'enquête • 8 et 9 avril: réunion du groupe de travail consacrée à l'examen et à l'adoption du plan d'enquête, ainsi que du calendrier et de la méthodologie d'audit
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p><u>Membres</u>: ISC de la République tchèque, d'Allemagne, d'Italie, de Lettonie, de Malte, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal et de Slovaquie.</p> <p><u>Observateurs</u>: ISC de Bulgarie, d'Estonie, de Hongrie, de Finlande et de Suède, ainsi que Cour des comptes européenne.</p> <p><u>Groupe restreint</u>: ISC d'Allemagne (présidence) et des Pays-Bas.</p>
Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p><u>Personnes de contact</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jana Oeser, ISC d'Allemagne, jana.oeser@brh.bund.de • Dirk Rosenmeier, ISC d'Allemagne, dirk.rosenmeier@brh.bund.de <p><u>Présidence</u>: Rolf-Dietrich Kammer, ISC d'Allemagne</p>

Programme d'activité pour 2015	<p>De janvier à mars 2015, le groupe restreint élaborera un projet de rapport commun, qui sera examiné en avril 2015 par le groupe de travail en réunion plénière.</p> <p>Le groupe de travail prévoit de présenter le rapport commun au comité de contact en octobre 2015.</p>
--------------------------------	---

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Groupe de travail sur les activités dans le domaine de la taxe à la valeur ajoutée
Objectif/Mandat	<p>Forum visant à permettre l'échange d'expériences relatives au fonctionnement du système de TVA de l'UE, en particulier en ce qui concerne:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le suivi des évolutions dans le domaine de la TVA; • la coopération administrative entre les États membres; • l'estimation des pertes de recettes de TVA dues à la fraude et l'évaluation de l'efficacité des politiques en matière de lutte contre la fraude; • la lutte contre la fraude à la TVA dans l'UE; • la promotion de la coopération en matière d'audit dans le domaine de la TVA.
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<p><u>Groupe restreint n° 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la réunion plénière du groupe de travail qui a eu lieu en Roumanie les 9 et 10 septembre 2013, les membres du groupe restreint n° 1 ont estimé qu'ils avaient rempli leur mandat et achevé leurs travaux. • Il a été proposé au comité de contact que le groupe restreint n° 1 consacre ses activités au mécanisme d'autoliquidation (introduit initialement par la directive 2006/112/CE, puis étendu par la directive 2010/23/UE du Conseil du 16 mars 2010 et dernièrement par les directives 2013/42/UE et 2013/43/UE du Conseil, dans le but d'empêcher des infractions en transférant au destinataire de la livraison l'obligation de payer la TVA). • En décembre 2013, une réunion du comité de pilotage a été tenue à Bonn, avec l'ISC de Roumanie, qui assure la présidence du groupe de travail, l'ISC d'Italie, qui préside le groupe restreint n° 1, et l'ISC d'Allemagne, qui préside le groupe restreint n° 2. Lors de cette réunion, le comité de pilotage a approuvé le nouveau mandat du groupe restreint n° 1: «<i>analyser et auditer le mécanisme d'autoliquidation</i>». • Lors de la réunion des agents de liaison organisée à Copenhague au printemps 2014, il a été établi qu'il n'y avait pas lieu d'adopter une nouvelle résolution pour entériner cette décision, car le nouveau mandat du groupe restreint n° 1, présidé par l'ISC d'Italie, est en fait inclus dans le mandat actuel du groupe restreint n° 2, présidé par l'ISC d'Allemagne. Par conséquent, l'ISC assurant la présidence du groupe restreint n° 1 (ISC d'Italie) a déclaré qu'elle pouvait entamer ses travaux dans le cadre de son nouveau mandat, eu égard à l'intention, exprimée dans des messages électroniques par plusieurs ISC de l'UE, d'y prendre part. • Le groupe restreint n° 1 était alors constitué des ISC suivantes: ISC d'Italie (présidence); ISC d'Espagne, de Hongrie, de Pologne et de Finlande (membres); ISC d'Allemagne, des Pays-Bas et de Roumanie (observateurs). • Une réunion du groupe restreint n° 1 aura lieu à Rome au mois de novembre.

	<ul style="list-style-type: none"> • Il est proposé de commencer la nouvelle activité par une première analyse, de la part des différentes autorités fiscales représentées au sein du groupe restreint n° 1, du niveau de mise en œuvre de l'autoliquidation. L'approche correspondante a été adoptée par les ISC membres du groupe restreint n° 1. • Dans le même temps, il a été proposé d'effectuer un audit parallèle/coordonné sur la mise en œuvre de l'autoliquidation. Un échange de vues sur cette question pourrait avoir lieu, par courriel, dans les mois à venir, et lors de la prochaine réunion du groupe restreint n° 1. <p><u>Groupe restreint n° 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges d'informations sur les constatations d'audit récentes dans le domaine de la TVA. • Communication, par la Commission européenne, des dernières informations: mesure des pertes de recettes de TVA, dernières évolutions concernant le dispositif Eurofisc, le programme Fiscalis et le plan stratégique pluriannuel de l'UE. • Diffusion, par la Cour de justice de l'Union européenne, d'informations sur les arrêts récents dans les affaires de fraude à la TVA. • Continuation de l'audit conjoint du dispositif Eurofisc. • Envoi, à tous les membres du groupe de travail sur la TVA, d'un questionnaire sur la suppression de données dans VIES (le système d'échange d'informations en matière de TVA).
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p>http://www.contactcommittee.eu</p> <p>CIRCABC</p>
Activités de l'année (réunions, etc.)	<p><u>Plénière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune réunion <p><u>Comité de pilotage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion à Bonn (Allemagne), le 3 décembre 2013 <p><u>Groupe restreint n° 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion à Rome en novembre 2014 <p><u>Groupe restreint n° 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion à Luxembourg, les 20 et 21 mars 2014 • Examen et approbation du questionnaire sur la suppression de données dans VIES

Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p>Membres: ISC de Belgique, de Bulgarie, de la République tchèque, du Danemark, d'Allemagne, d'Estonie, d'Irlande, d'Espagne, d'Italie, de Chypre, de Lettonie, de Lituanie, du Luxembourg, de Hongrie, de Malte, des Pays-Bas, d'Autriche, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Slovénie, de Slovaquie, de Finlande et du Royaume-Uni.</p> <p>Observateurs: ISC de Grèce, Cour des comptes européenne.</p>
Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p>Alexandru Costache (ISC de Roumanie) – présidence du groupe de travail, alexandru.costache@rcc.ro, copie: Dragos Budulac – agent de liaison et chef de service des relations internationales, dragos.budulac@rcc.ro</p> <p>La présidence du groupe de travail est exercée par rotation. Depuis octobre 2012, à la suite de la réunion du comité de contact, elle est assurée par l'ISC de Roumanie.</p> <p>Jusqu'à là, c'était l'ISC de Hongrie qui assurait la présidence du groupe de travail (2010-2012). La prochaine ISC à exercer la présidence sera l'ISC d'Italie.</p>
Programme d'activité pour 2015	<p><u>Groupe restreint n° 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre des activités pour 2015 sera élaboré à l'issue de la réunion du groupe restreint n° 1 prévue en novembre 2014 à Rome. • L'objectif est de donner un aperçu aussi complet que possible des résultats obtenus par les autorités fiscales grâce à l'autoliquidation, en mettant l'accent sur l'analyse des ISC. <p><u>Groupe restreint n° 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir une réunion à La Haye en février 2015. • Analyser les réponses au questionnaire sur la suppression de données. • Présenter les constatations, lors de la prochaine réunion du groupe de travail sur la TVA. • Communiquer des informations sur l'audit conjoint du dispositif Eurofisc au groupe de travail sur la TVA. • Suivre l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la fraude à la TVA au niveau de l'UE. • Présenter de manière appropriée des informations actualisées. • Suivre les évolutions de la législation, des constatations d'audit et des nouvelles tendances en matière de fraude dans les États membres. • Inciter les ISC à effectuer des audits conjoints. • Publier les rapports du groupe restreint sur le site à accès limité du réseau CIRCABC et, le cas échéant, les mettre à la disposition des administrations nationales concernées. <p><u>Groupe de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une résolution sera soumise au comité de contact pour approbation lors de sa réunion de 2015, à Riga. Le rôle de rapporteur sera dévolu à la présidence du groupe.

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Groupe de travail conjoint sur les activités d'audit
Objectif/Mandat	<p>Il s'agissait à l'origine d'un groupe de travail des pays candidats à l'adhésion visant à promouvoir et à faciliter une coopération pratique et dynamique, sur une petite échelle, entre les ISC des pays en cause et celles des États membres de l'UE. Rebaptisé «groupe de travail conjoint sur les activités d'audit», il a été créé en 2002.</p> <p>Le comité de contact de 2004 a confirmé l'importance du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit dans le cadre de l'élargissement de l'UE après mai 2004, son mandat consistant à contribuer à maintenir les relations de travail et la coopération entre les ISC membres du comité de contact et le réseau des présidents (des pays en voie d'adhésion, ainsi que des pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion).</p> <p>Le groupe de travail conjoint sur les activités d'audit assiste le réseau des présidents dans ses travaux en lui fournissant des conseils professionnels, organisationnels et techniques.</p>
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<p>Rapport annuel sur les activités d'audit bilatérales et multilatérales à l'intention du comité de contact.</p> <p>Présentations lors des réunions des agents de liaison des ISC de l'UE et du réseau des présidents.</p> <p>Affiche du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit énumérant les réalisations majeures depuis la dernière réunion.</p> <p>La liste complète des événements et des activités auxquels le groupe de travail conjoint sur les activités d'audit a apporté son soutien depuis la dernière réunion figure dans la section <i>Activités</i> ci-après.</p>
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p>www.contactcommittee.eu</p> <p>CIRCABC</p>
Activités de l'année (réunions, etc.)	<p>Conférence sur les relations entre les ISC et les parlements des pays candidats et des pays candidats potentiels à l'adhésion à l'UE (novembre 2013, Budva, Monténégro). L'ISC assurant la coprésidence du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit (ISC de Roumanie) a assisté à la réunion.</p> <p>Réunion des présidents des ISC du réseau des présidents et réunion technique des agents de liaison (novembre 2013, Budva, Monténégro). L'ISC assurant la coprésidence du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit (ISC de Roumanie) a assisté à la réunion.</p>

	<p>Réunion des agents de liaison du réseau des présidents (avril 2014, Copenhague, Danemark) en présence des coprésidents du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit.</p> <p>Premier atelier sur l'audit parallèle de la performance, coordonné par le groupe de travail conjoint sur les activités d'audit avec le soutien de l'ISC de Suède et de la Cour des comptes européenne (juin 2014, Tirana, Albanie).</p> <p>Deuxième atelier sur l'audit parallèle de la performance, coordonné par le groupe de travail conjoint sur les activités d'audit avec le soutien de l'ISC de Suède et de la Cour des comptes européenne (septembre 2014, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine).</p>
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p><u>Membres</u>: tous les membres du comité de contact et le réseau des présidents, avec l'appui de SIGMA</p> <p><u>Observateurs</u>: sans objet</p>
Nom de la personne de contact/Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p><u>Personnes de contact et coprésidents</u>:</p> <p>Dragos Budulac, ISC de Roumanie, dragos.budulac@rcc.ro</p> <p>Martin Kolman, ISC de la République tchèque, martin.kolman@nku.cz *</p> <p>* À partir d'octobre 2014, l'ISC de la République tchèque entend cesser d'assurer la vice-présidence du groupe de travail conjoint sur les activités d'audit.</p>
Programme d'activité pour 2015	<p>Faciliter le soutien du comité de contact à des réunions, à des conférences, à des séminaires, à des ateliers, à des projets ou à des initiatives spécifiques du réseau des présidents, en coopération avec l'ISC de Suède (par exemple, ateliers sur l'audit parallèle de la performance) ou avec SIGMA (par exemple, activités figurant dans le programme de travail du réseau).</p> <p>Explorer les possibilités futures de coopération avec la Commission européenne pour l'organisation d'activités communes correspondant aux domaines d'intérêt des ISC membres du réseau des présidents (par exemple, un événement sur l'audit de la performance destiné aux ISC des pays candidats ou candidats potentiels à l'adhésion).</p> <p>Faire rapport lors de la réunion 2015 du comité de contact et des agents de liaison des ISC de l'UE, ainsi que lors de la réunion des agents de liaison des ISC membres du réseau des présidents.</p>

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Réseau concernant les rapports des ISC nationales relatifs à la gestion financière des fonds de l'UE
Objectif/Mandat	<p>Le réseau a pour objectifs l'échange d'informations sur la gestion financière des fonds de l'UE et la réflexion sur ce qui pourrait être fait dans et avec les rapports (d'ensemble) de l'UE afin de favoriser l'élaboration d'éléments communs dans ces rapports (et de permettre ainsi des comparaisons entre États membres). Idéalement, cela pourrait se traduire par la réalisation d'activités spécifiques par des sous-groupes de membres intéressés, plus ou moins indépendants. Le réseau utilise sa page intranet sur CIRCABC comme plateforme principale pour l'échange d'informations.</p>
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<p>Le nombre d'ISC qui réalisent des rapports d'ensemble sur la gestion financière des fonds de l'UE est resté à un niveau plus ou moins constant en 2014. Parmi les 14 ISC qui ont publié des rapports d'ensemble dans les dernières années, sept ont fait ou feront de même en 2014. Pour l'ISC de Croatie, il s'agira d'une première.</p> <p>Cette année, un groupe d'ISC dirigé par l'ISC des Pays-Bas (avec la participation des ISC du Danemark, d'Estonie, de Croatie, de Hongrie et du Royaume-Uni) a examiné les possibilités d'harmoniser et de renforcer encore la structure des rapports d'ensemble sur la gestion financière des fonds de l'UE. Ses travaux ont débouché sur une proposition, adressée aux présidents des ISC, consistant à entreprendre d'établir un rapport collectif qui comparerait les résultats relatifs à quelques domaines politiques et à des fonds de l'UE pour lesquels ces informations seraient relativement faciles à collecter et à comparer. Malheureusement, faute d'un nombre suffisant de volontaires pour participer à cette activité, la proposition n'a pas pu être développée davantage et a dû être abandonnée.</p> <p>À l'heure actuelle, toutes les ISC de l'UE sont invitées à présenter des idées, des suggestions et des propositions concrètes; le réseau pourrait ensuite aider l'ISC chef de file à les réaliser. Hormis une suggestion préliminaire de l'ISC de la Bulgarie, qui indique qu'il lui serait peut-être possible de contribuer à l'organisation d'un séminaire sur les infractions et les corrections apportées lors de la mise en œuvre des programmes opérationnels, aucune idée, suggestion ou proposition n'a encore été reçue.</p>
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	

Activités de l'année (réunions, etc.)	Aucune ISC n'a demandé au réseau de l'aider à organiser un séminaire sur la gestion financière des fonds de l'UE en 2014.
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	Les activités du réseau sont ouvertes à toutes les ISC de l'Union européenne. Les ISC des Pays-Bas (présidence), d'Allemagne, de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, de Croatie, du Danemark, d'Estonie, de Finlande, de Hongrie, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie, de Malte, de Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de Roumanie, de Slovaquie, de Slovénie, de Suède et de Turquie, ainsi que la Cour des comptes européenne, participent aux travaux du réseau. Les ISC d'Autriche, de France et du Royaume-Uni ont participé précédemment à ses activités.
Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	La personne de contact du réseau est Jan van den Bos, ISC des Pays-Bas, jmm.vandenbos@rekenkamer.nl La présidence tournante du réseau est actuellement assurée par l'ISC des Pays-Bas.
Programme d'activité pour 2015	En 2015, le réseau continuera à actualiser ses pages CIRCABC et à les utiliser comme plateforme d'échange d'informations. Il recherche une ISC désireuse d'organiser une réunion/un séminaire en 2015.

Travaux d'audit concernant les fonds de l'UE réalisés par les ISC de l'UE en 2014	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Rapport d'ensemble des ISC nationales sur la gestion financière des fonds de l'UE	Section séparée consacrée aux fonds de l'UE dans le rapport annuel de l'ISC	Nombre et type d'audits concernant les fonds de l'UE réalisés par l'ISC	Type de rapports d'audit concernant les fonds de l'UE établis par l'ISC	Nombre d'audits parallèles/coordonnés
États membres					
Autriche	P (12/2013)	X	3 P, 1 «rapport d'ensemble»	RS, RG	1
Belgique	-	-	-	-	-
Bulgarie	-	X	4 P	RS	1
Croatie	A (10/2014)	-	1 F*+O+P	RS, RG	-
Chypre	A (11/2014)	X	18 F, 4 F+O, 6 F+C+O, 1 F+C+O+autre, 1 O, 4 autres	RG	-
République tchèque	A (7/2014)	X	13 C+P, 1 F, 1 P	RS, RG	-
Danemark	A (9/2014)	X	30 F, 1 F+P+autre, 1 P, 2 autres	RS, RG	-
Estonie	-	-	7 P	RS	-
Finlande	-	X	3 F	RG	-
France	-	-	9 C+P**	RS, RG, Audité	-
Allemagne	-	-	10 C, 2 P	RS, Audité	2
Grèce	-	X	2 F, 1 C, 1 P	RS, RG	-
Hongrie	-	-	1 F, 4 C, 1 O	RS, RG	1
Irlande	-	-	1 O	RS	-
Italie	A (12/2014)	-	4 F+C+P, 1 C, 1 C+O, 1 O	RS	-
Lettonie	-	-	1 C, 2 P	RS, RG, Audité	1
Lituanie	-	X	1 «rapport d'ensemble», 7 autres	RS, RG, Audité	-
Luxembourg	-	-	-	-	-
Malte	-	X	1 C, 3 O	RS	1
Pays-Bas	A (2/2014)	-	1 F, 1 «rapport d'ensemble», 3 autres	RS	1
Pologne	-	-	2 F, 5 C, 11 P	RS, RG	6
Portugal	-	X	3 C+P, 7 autres	RS, RG, Audité	1
Roumanie	-	X	10 F, 3 F+C, 6 F+autres,	RG, Audité	-

			26 autres		
Slovaquie	-	X	2 F+C, 2 C, 4 C+P, 1 P	RS, RG	5
Slovénie	o (7/2010) ***	X	5 P	RS, RG	-
Espagne	-	X	1 F+C	RG	-
Suède	-	-	1 F, 1 P	RS, RG	-
Royaume-Uni****	-	-	-	-	-
Pays candidats					
Islande	-	-	7 F	Audité	-
Ancienne République yougoslave de Macédoine	-	-	-	RG	-
Monténégro					
Serbie					
Turquie	-	-	4 F	RG, Audité	-
<p>* Le contrôle de la légalité et de la régularité des opérations financées avec des fonds de l'UE fait partie intégrante de la procédure d'audit financier dans l'ensemble des audits financiers.</p> <p>** Ces rapports d'audit ont été publiés entre la mi-2013 et août 2013 par l'ISC de France et comportent des comparaisons à l'échelle de l'UE, bien qu'ils ne concernent pas tous directement l'UE.</p> <p>*** Et annuellement (en septembre) une présentation synthétique des flux de fonds de l'UE, dans le cadre de l'audit du budget national.</p> <p>**** L'ISC du Royaume-Uni contrôle les fonds de l'UE qui transitent par les ministères britanniques; ses audits annuels portent donc également sur ces fonds.</p> <p>Légende:</p> <p>1) A = publication annuelle d'un rapport d'ensemble à l'échelle de l'UE; o = publication ponctuelle d'un rapport d'ensemble à l'échelle de l'UE; P = publication périodique d'un rapport d'ensemble à l'échelle de l'UE.</p> <p>3) F = audit financier; C = audit de conformité; O = audit opérationnel; P = audit de la performance; «rapport d'ensemble» = rapport d'ensemble à l'échelle de l'UE; autre = autre type d'audit.</p> <p>4) RS = résultats publiés dans un rapport séparé; RG = résultats intégrés dans un rapport plus général; Audité = résultats uniquement communiqués à l'entité auditée.</p> <p>En général: X = oui; - = non; blanc = aucune information reçue (à ce stade).</p>					

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Réseau d'experts dans le domaine agricole
Objectif/Mandat	Depuis sa création à l'instigation de M. Bernicot, ancien Membre français de la Cour des comptes européenne, lors de la réunion du comité de contact qui a eu lieu en décembre 2004, le réseau vise à permettre un échange informel d'informations d'ordre opérationnel et professionnel entre les institutions supérieures de contrôle et la Cour des comptes européenne. Il a en particulier pour objectif de faire participer à ses travaux les responsables directs de l'audit des fonds agricoles de l'Union européenne.
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<p>Encore une fois, le réseau n'a eu aucune activité pendant l'année. Les utilisateurs ayant activé leur accès au réseau après sa migration sur la nouvelle plateforme CIRCABC, début 2013, appartiennent à sept ISC seulement.</p> <p>Le 4 juillet 2014, la direction de la Chambre I de la Cour des comptes européenne a adressé à l'ensemble des utilisateurs du réseau, avec copie à tous les agents de liaison des ISC de l'UE, un message électronique décrivant la situation dans laquelle se trouve actuellement le réseau et attirant l'attention sur la nécessité de le réactiver.</p> <p>Dans son message, la direction a également déclaré qu'elle comptait cesser de diriger ce réseau et invité toute ISC intéressée à reprendre cette responsabilité avant la réunion d'octobre 2014 du comité de contact. À ce jour, aucune ISC ne s'est portée volontaire.</p> <p>Dans son message toujours, la direction a indiqué qu'elle était disposée à continuer de diriger le réseau jusqu'à la prochaine réunion du comité de contact, en 2015, et que, si aucun nouveau chef de file ne se présentait d'ici là, elle aurait le regret de proposer la fermeture du réseau.</p>
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p>Réseau d'information PAC</p> <p>https://circabc.europa.eu/faces/jsp/extension/wai/ecas/ecaslogin.jsp</p> <p>EUROPA > European Commission > CIRCABC > eca > cap</p>
Activités de l'année (réunions, etc.)	Aucune activité à signaler en 2014
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p>Membres: certains membres du personnel des ISC de Bulgarie, d'Allemagne, d'Estonie, d'Irlande, de Grèce, de Chypre et de Roumanie, ainsi que certains agents de la Chambre I de la Cour des comptes européenne.</p> <p>Observateurs: aucun</p>

<p>Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i></p>	<p>Personne de contact: Michal Machowski, Cour des comptes européenne, michal.machowski@eca.europa.eu</p> <p>Présidence: Doyen de la Chambre I de la Cour des comptes européenne</p>
<p>Programme d'activité pour 2015</p>	<p>Transfert de la responsabilité de diriger le réseau à une ISC se portant volontaire ou fermeture du réseau lors de la prochaine réunion du comité de contact, en 2015.</p>

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Réseau sur l'audit des politiques budgétaires
Objectif/Mandat	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau sur l'audit des politiques budgétaires a été créé en 2008 (résolution CC-R-2008-4 du comité de contact) sur la base d'une proposition d'activité conjointe présentée par les ISC de Finlande et de Suède. La résolution CC-R-2009-03 a par la suite confirmé la mise en place du réseau. • Le réseau a pour objectifs: <ul style="list-style-type: none"> – d'améliorer les méthodes et les pratiques en matière d'audit des politiques budgétaires nationales par le recours aux meilleures pratiques et par le partage d'informations entre les ISC actives dans ce domaine; – de constituer un réseau d'experts et de partager les informations avec les ISC intéressées par ce domaine. • Les activités du réseau comportent la recherche de normes d'excellence (meilleures pratiques, collecte de données), le partage d'informations, ainsi que l'organisation d'ateliers et de séminaires en vue de diffuser les informations disponibles en matière d'audit des politiques budgétaires.
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau est centré sur l'élaboration des meilleures pratiques et sur l'échange d'informations. Les experts en matière d'audit des politiques budgétaires s'en servent comme forum de partage des questions d'ordre méthodologique et de leur savoir-faire. • Les séminaires annuels ont été l'occasion de rencontres fructueuses entre les experts de différentes ISC. Ils ont couvert des thèmes variés, allant de l'examen de la méthodologie d'audit à la présentation de différents résultats et thèmes d'audit. Les membres du réseau ont participé activement aux séminaires. Les évolutions récentes en matière de coordination économique dans le contexte de l'après-crise financière dans l'UE ont constitué un important sujet de discussion. • Le séminaire annuel du printemps 2014 a donné lieu à l'examen de thèmes d'audit parallèle envisageables, dans la perspective du lancement d'un audit parallèle à l'automne 2015.
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	
Activités de l'année (réunions, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Le séminaire annuel du réseau a été organisé par l'ISC d'Autriche, à Vienne, les 4 et 5 juin 2014. • Il a essentiellement porté sur le pacte budgétaire et la viabilité des finances publiques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapporteurs ont présenté des synthèses des évolutions en matière de réglementation européenne dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> – union bancaire (rapporteur: ISC d'Allemagne); – gouvernance économique européenne (rapporteur: ISC d'Autriche). • Grâce aux présentations des participants, le séminaire a permis d'aborder les thèmes ci-après: les évolutions récentes en matière de gouvernance économique européenne, la surveillance des déficits publics, les règles budgétaires et les cadres budgétaires nationaux, les conseils budgétaires et l'élaboration de normes comptables européennes (EPSAS). • Ce séminaire de deux jours a réuni des représentants de 13 ISC de l'UE et de la Cour des comptes européenne.
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p><u>Membres:</u> ISC de Belgique, de la République tchèque, d'Espagne, de France, d'Autriche, de Pologne, du Portugal, de Slovaquie, de Finlande et de Suède, ainsi que Cour des comptes européenne.</p> <p><u>Observateurs:</u> des représentants des ISC d'Allemagne, du Danemark, d'Estonie, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, de Lettonie, de Lituanie, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de Turquie ont participé aux réunions du réseau.</p>
Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p><u>Personne de contact:</u> Meri Virolainen, auditeur principal pour les politiques budgétaires, ISC de la Finlande, meri.virolainen@vtv.fi</p> <p><u>Présidence:</u> Tytti Yli-Viikari, auditeur général adjoint de la Finlande, département Audit et évaluation de la politique budgétaire, tytti.yli-viikari@vtv.fi</p>
Programme d'activité pour 2015	<p>Un séminaire du réseau sur l'audit des politiques budgétaires aura lieu au printemps 2015 afin d'examiner ces questions, d'élaborer une proposition d'audit parallèle et de poursuivre le partage d'informations ainsi que la diffusion d'informations méthodologiques. L'ISC du Portugal a proposé d'organiser ce séminaire à Lisbonne, les 5 et 6 juin 2015.</p> <p>Le réseau continuera à échanger des informations et à améliorer les méthodologies et les pratiques en matière d'audit sur la situation générale des finances publiques, sur la politique budgétaire et sur l'établissement du budget.</p> <p>Les principaux thèmes et activités du réseau seront les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> – la viabilité des finances publiques; – l'efficacité des politiques fiscales; – la mise en œuvre de la gouvernance économique européenne (y compris le pacte budgétaire) et les audits, par les ISC, de son application au niveau national; – l'élaboration des normes EPSAS. <p>Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la version complète du rapport du réseau et au rapport sur le recensement, distribué lors du comité de contact de 2014.</p>

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020»
Objectif/Mandat	Stimuler l'intérêt des ISC pour cette question en partageant l'expérience et les connaissances relatives à l'audit des thèmes liés à la stratégie «Europe 2020» (résolution du comité de contact de 2012).
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<ul style="list-style-type: none"> • La quatrième réunion du réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020» a été tenue à Vienne, le 6 juin 2014, en collaboration avec le réseau sur l'audit des politiques budgétaires; elle visait à l'obtention d'une vue d'ensemble des travaux passés, en cours et à venir des ISC dans ce domaine. La présidence du réseau fera rapport sur les conclusions lors de la réunion du comité de contact d'octobre 2014. • Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des ISC le 14 mars. Il comprenait des questions portant directement sur les travaux d'audit menés par les ISC en ce qui concerne la stratégie «Europe 2020», de même que des questions sur leurs travaux concernant la feuille de route en matière de nouvelle gouvernance économique, en liaison avec la stratégie «Europe 2020», et sur la manière dont elles traitaient la question de la politique budgétaire propice à la croissance. Les principales conclusions tirées des réponses au questionnaire ont été présentées lors de la réunion de Vienne.
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CIRCABC • Site web de l'ISC de Finlande (www.vtv.fi) • Site web de l'ISC du Portugal (à confirmer)
Activités de l'année (réunions, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi du questionnaire sur l'audit de la stratégie «Europe 2020» à l'ensemble des ISC • Quatrième réunion du réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020» • Présentation, devant le comité de contact, des activités du réseau et des conclusions tirées des réponses au questionnaire
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p>Membres:</p> <p>Les activités du réseau sont ouvertes à toutes les ISC de l'Union européenne. Treize ISC (ISC de Belgique, d'Estonie, de Grèce, de Lettonie, de Lituanie, des Pays-Bas, d'Autriche, du Portugal, de Slovénie, de Slovaquie, de Finlande et de Suède, ainsi que la Cour des comptes européenne) ont participé à la quatrième réunion du réseau.</p>

<p>Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i></p>	<p>Personne de contact: Ana Furtado (direction), anafurtado@tcontas.pt Présidence: José Luis Pinto Almeida, Membre de l'ISC du Portugal, pintoalmeida@tcontas.pt</p>
<p>Programme d'activité pour 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La présidence du réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020» propose de poursuivre les activités du réseau en 2015 afin de renforcer l'échange de bonnes pratiques entre les ISC sur les mesures d'application des lignes directrices nationales relatives à la stratégie «Europe 2020». En particulier, l'accent pourrait être mis sur le renforcement de la coordination des audits réalisés par les ISC dans ce domaine grâce à des audits parallèles ou à d'autres formes de coopération telles que des recensements ou des études comparatives. La méthodologie, les objectifs et le calendrier des audits devront être arrêtés au plus tard en 2016. • Le cinquième séminaire annuel du réseau sera organisé à Lisbonne en juin 2015, en étroite coordination avec le réseau sur l'audit des politiques budgétaires.

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Task force sur les tâches et les rôles du contrôle externe public à la lumière des évolutions récentes en matière de gouvernance économique de l'Union européenne
Objectif/Mandat	<p>La <i>task force</i> a été établie en 2012; elle a pour mandat d'examiner les tâches et les rôles des ISC à la lumière des évolutions récentes au sein de l'UE et d'en rendre compte. Il a été demandé à la <i>task force</i>, en plus de traiter les questions de fond, de réfléchir aux conditions préalables pour que ces tâches puissent être menées à bien de manière efficace, ainsi qu'aux exigences à satisfaire pour garantir l'indépendance, l'efficacité et la crédibilité des ISC.</p> <p>Lors de la réunion de 2013 du comité de contact, aucun consensus ne s'est dégagé sur la proposition de la <i>task force</i>, consistant à renforcer le soutien administratif apporté au comité de contact; celui-ci a par conséquent décidé de reconduire la <i>task force</i> pour qu'elle présente une nouvelle proposition lors de la réunion du comité de contact d'octobre 2014.</p>
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	Proposition de mettre en place un dispositif d'alerte précoce pour le comité de contact et projet de résolution correspondant.
Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur CIRCABC.
Activités de l'année (réunions, etc.)	<p>La <i>task force</i> s'est réunie à Luxembourg en janvier 2014 afin de réexaminer les questions d'organisation afférentes à la proposition présentée en 2013. Quinze ISC nationales ainsi que la Cour des comptes européenne étaient représentées à cette réunion.</p> <p>La proposition et le projet de résolution sur la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce pour le comité de contact, établis à la suite de cette réunion, ont été approuvés lors de la réunion des agents de liaison à Copenhague (avril 2014).</p>
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	ISC de Bulgarie, du Danemark, d'Allemagne, d'Estonie, d'Espagne, de Croatie, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie, du Luxembourg, de Hongrie, de Malte, des Pays-Bas, d'Autriche, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Slovénie, de Slovaquie, de Finlande, de Suède et du Royaume-Uni, et Cour des comptes européenne

<p>Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i></p>	<p><u>Personne de contact</u>: Élisabeth Franco, chef d'unité, Bureau de liaison et protocole, Cour des comptes européenne, liaison.officer@eca.europa.eu</p> <p><u>Présidence</u>: Geoffrey Simpson, agent de liaison, Cour des comptes européenne, liaison.officer@eca.europa.eu</p>
<p>Programme d'activité pour 2015</p>	<p>Avec l'adoption de la proposition par le comité de contact, la <i>task force</i> aura rempli sa mission.</p>

Nom du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	Task force sur les normes comptables européennes pour le secteur public dans les États membres de l'UE (EPSAS)
Objectif/Mandat	En 2013, le comité de contact a décidé de créer une <i>task force</i> , composée d'ISC intéressées, dont les tâches seraient de suivre le processus d'élaboration de normes comptables européennes pour le secteur public (EPSAS, <i>European Public Sector Accounting Standards</i>) engagé par la Commission, de participer activement aux groupes de travail de la Commission et de faire rapport au comité de contact.
État d'avancement des travaux/ Réalizations/ Résultats en 2014	<p>Les 25 et 26 février 2014, la <i>task force</i> sur les EPSAS du comité de contact des ISC de l'UE s'est réunie dans les locaux de l'ISC d'Allemagne, afin d'examiner l'initiative de la Commission visant à instaurer des normes comptables européennes harmonisées pour le secteur public dans les États membres de l'UE. Cette réunion a donné lieu à un échange d'expériences. Des représentants de 22 ISC nationales, de la Cour des comptes européenne et de la Commission européenne (direction générale Eurostat) y ont participé.</p> <p>Il existe déjà dans la plupart des États membres (parfois uniquement à certains niveaux de l'administration publique) un système reposant sur la comptabilité d'exercice. Plusieurs présentations ont eu lieu, au cours desquelles les participants ont exposé leur situation respective et/ou leur position en ce qui concerne les EPSAS. Les discussions ont fait apparaître que si les EPSAS avaient des partisans, d'autres ISC doutaient de l'utilité de telles normes. Ainsi, les avantages (par exemple une meilleure comparabilité des données financières, une plus grande transparence et une obligation de rendre compte renforcée) ont été confrontés aux coûts liés à l'élaboration et à l'instauration des EPSAS, et les bénéfices potentiels remis en question. Il conviendrait également de déterminer s'il ne suffirait pas d'énoncer des principes généraux auxquels les États membres pourraient se référer pour établir leur comptabilité. Globalement, trois groupes se sont dégagés:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. celui des ISC favorables à l'élaboration des EPSAS (en complément des IPSAS, les normes comptables internationales pour le secteur public); 2. celui des ISC qui préconisent une comptabilité d'exercice (reposant sur les IFRS, les IPSAS ou les référentiels comptables nationaux), mais qui s'opposent à l'élaboration d'un nouveau corpus de normes; 3. celui des ISC qui nourrissent des doutes quant à l'abandon de la comptabilité de caisse au profit d'une comptabilité d'exercice. <p>Les participants ont insisté sur l'importance de cette question pour les ISC, en particulier parce qu'il ne peut pas être exclu que la Commission envisage de confier aux ISC la tâche de certifier les comptes publics établis selon les EPSAS. Il a été convenu de suivre de près les prochaines évolutions et de prendre les mesures nécessaires, le cas échéant. Un projet de résolution en ce sens a été établi.</p>

Lien vers les rapports/ documents pertinents du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	www.contactcommittee.eu
Activités de l'année 2014 (réunions, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 et 26 février 2014: rencontre à Bonn de la <i>task force</i> et de représentants de la Commission européenne (direction générale Eurostat) afin de partager leurs expériences
Membres du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i> et observateurs	<p><u>Membres</u>: ISC de Belgique, de Bulgarie, de la République tchèque, d'Allemagne (présidence), d'Estonie, d'Espagne, de France (présidence), de Croatie, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie, de Hongrie, de Malte, des Pays-Bas, d'Autriche, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Slovaquie, de Finlande, de Suède et du Royaume-Uni, ainsi que Cour des comptes européenne</p>
Nom de la personne de contact/ Présidence du groupe de travail/du réseau/de la <i>task force</i>	<p><u>Présidence</u>:</p> <p>Jean-Raphaël Alventosa (ISC de France), Christine Rabenschlag (ISC d'Allemagne)</p> <p><u>Personne de contact</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adeline Baldacchino, ISC de France, abaldacchino@ccomptes.fr ▪ Daniel Tibor, ISC d'Allemagne, daniel.tibor@brh.bund.de
Programme d'activité pour 2015	<p>Sous réserve que le mandat lui en soit donné par le comité de contact, la <i>task force</i> projette les activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ continuer à suivre les évolutions concernant les EPSAS et les efforts déployés par les institutions de l'UE; ▪ rester en contact à ce sujet avec les ministères des finances des États membres; ▪ apporter sa contribution aux activités des <i>task forces</i> EPSAS «Gouvernance» et «Normes» créées par la Commission; ▪ échanger toutes les informations présentant un intérêt.